

Discussion of Prof. R. Rémond's paper

ZUBRZYCKI

Two things struck me quite powerfully in listening to and, earlier on reading, in part translation, the text of Professor Rémond's paper: the distinction between public and private, and the theme of inequality and social stratification. My question is this: if we are going to use the tools or precepts of Catholic social doctrine, then I would guess we would talk about the principle of subsidiarity, as one which may possibly bridge the gap between public and private. Is this feasible, Professor Rémond? Do you think that this really makes sense? And is this the methodological tool of Catholic social doctrine which should be applied in our ongoing study of democracy, especially when we come to consider the scope for the state intervention within social structures?

RÉMOND

Le principe de subsidiarité est important, mais il s'applique à l'intérieur des collectivités diverses du secteur public. Je ne pense pas qu'il puisse transcender en quelque sorte la distinction entre le public et le privé. Il peut corriger beaucoup d'inconvénients des décisions publiques qui sont prises au sommet, loin des acteurs. D'ailleurs le double phénomène de décentralisation à l'intérieur des Etats et d'intégration des Etats dans des ensembles régionaux plus larges oblige actuellement les politiques à une redéfinition des compétences. Ainsi, dans mon pays, les lois de décentralisation transfèrent aux régions tout ce qui relève, par exemple, de la formation professionnelle. L'Etat considère qu'en définitive au niveau de la région on peut mieux connaître les problèmes et apporter des réponses plus pertinentes et plus adéquates, voilà un exemple.

Mais il restera toujours le partage des tâches entre le public et le privé: ce partage, à mon avis, d'un autre principe, qui est celui de la subsidiarité, qui concerne des relations essentiellement verticales. Mais effectivement on peut s'inspirer du principe de séparation des pouvoirs, de façon à éviter la concentration des décisions et du pouvoir en un seul point. Après tout, ce n'est que l'extension de l'idée de balance des pouvoirs, qui ne vaut pas seulement pour les politiques, mais pour toutes les activités humaines.

VYMETALIK

The problem of democracy is still being perceived differently in politics and economics. We have already accepted in politics that supremacy of one ruler, or dictatorship of one group, is not the best solution. The opinion that democracy, in spite of all its faults, is so far the best form of government, is rather wide spread as well. But the same authors, defending democracy in politics, do not often consider it possible in economics. They consider it impossible to have inter-personal democratic relations inside the company, or to have the employees' participation in administration and management.

The development in the world shows that it is possible, and that it even can be in the interest of businessmen. Examples of democratic, humanistic enterprises show that such companies can be successful and that they can stand, sometimes be all the more successful, even in sharp capitalistic competition.

I think that a really efficient economic democracy is neither against the interest of capital, nor against the interest of labour; and it helps for a suitable association of capital with labour. It also corresponds with the ideas of Catholic social teaching. It can be an important device in the so-called post-modern society.

RÉMOND

On ne peut pas transposer purement et simplement les principes du fonctionnement politique de la démocratie à d'autres domaines; le principe selon lequel une voix en vote une autre, l'élection, ne peut pas s'appliquer dans des domaines où il faut une compétence. Il peut alors y avoir analogie, mais pas identité. En particulier, dans une entreprise la décision doit être prise par le responsable qui a la compétence. C'est vrai dans toute organisation où les légitimités s'acquièrent en partie par la compétence, par exemple dans le système éducatif.

Mais la démocratie comporte en elle une exigence d'égalité et de solidarité. Elle ne peut donc pas se désintéresser d'une situation où la population présumée active est partagée entre ceux qui ont un emploi et ceux qui n'en ont pas, ce qui devient aujourd'hui le facteur principal d'inégalité.

Cependant, ce n'est pas le politique qui crée les emplois. On bute donc sur une difficulté. Le politique peut tout au plus créer des conditions qui ne soient pas défavorables à l'emploi. Mais il y a irréductibilité, en quelque sorte, entre le domaine où la décision politique peut s'appliquer normalement et légitimement et celui où elle rencontre des résistances qui tiennent à la nature des choses.

TIETMEYER

I would like to raise two issues concerning two related subjects. One is that we will be confronted in the future, more than in the past, with the need for more training, more education, more information and more highly skilled people. But we will also be faced with a growing number of individuals who are not able to meet those demands, even if we provide them with all the facilities, because they cannot cope with these challenges mentally or intellectually. The question is how this group of individuals can be employed in the future. This is, in my view, a crucial question. The answer to it is, of course, not simple. But one can at least, and I think one must, discuss the possibility of whether it may be feasible in the future to have a more differentiated wage system, that means lower wages for these individuals in relation to the average. That raises the question as to whether this will be acceptable to societies, especially those of European countries, where a mentality of equality in income terms prevails. Are we in Europe really prepared to accept lower wages? Even if we are, ultimately we will reach a point where we can go no further. Will it then be possible to construct a social system, a welfare system, which addresses these problems without recreating disincentives to work? There is no simple answer to that. But I think that is the question which we have to address.

The second point in this context is whether we need, as part of a new culture of work, further development in areas which hitherto have not been integrated into the market. Here I would mention the raising of children, household work or the personal nursing of elderly people and so on. This question has two facets. Firstly, whether our society is willing to accept that this type of work has a positive value. To some extent such work is regarded as being inferior to working in the market. In this respect, it is a question of values in our society. Secondly, how can such work be organised in an economical and appropriate way? One possibility would be to enlarge the public sector or to finance such work with public money. But we know that the public sector is already overburdened in a lot of societies today, thereby creating disincentives to working in the private sector. In my view the challenge facing us is how we can change the values, on the one hand, how we can find an appropriate organisational scheme for this type of work, on the other. It is more a question than a statement, and I myself have no easy answers to offer. But I think we have to address these problems, and probably we should deal with them at length and in greater detail.

RÉMOND

Ce sont deux questions dont je suis convaincu que l'importance ne cessera de grandir dans les années à venir. Je suis heureux que, avec votre

expérience, vous veniez me confirmer dans l'intuition qu'on a là des questions qui vont peser de plus en plus sur le destin de notre société.

La première, c'est l'impossibilité pour certains d'acquérir une formation qui est de plus en plus exigée, car il faut bien voir que la qualification croissante exige un minimum d'aptitude que certains n'ont pas. Toute une partie de la population va ainsi se trouver durablement sans emploi. Alors, comment faire? On ne va pas recréer les emplois devenus anachroniques. Il y a certainement un effort de formation à développer; il existe des expériences relativement réussies de réinsertion pour des cas que l'on pouvait considérer comme désespérés; mais elles ont exigé que la collectivité fasse pour former les gens en cause un effort particulier qui a demandé des moyens supplémentaires. La Commission de Bruxelles est au courant des expériences de ce genre. Edith Cresson vient de financer, sur les quartiers nord de l'agglomération marseillaise, une entreprise, à charge pour celle-ci de récupérer des adolescents sans formation et dont on pouvait désespérer. Vous avez parlé d'une politique salariale différentielle; — oui, peut-être. Il y a là un champ ouvert à l'imagination et à l'expérimentation.

Seconde question, que peut-on concevoir pour les types d'emplois qui, en-dehors des emplois ordinaires régis par la rentabilité, ont une utilité sociale? Il y a déjà de très nombreux besoins de ce type. Par exemple, comme un grand nombre d'enfants sont laissés à eux-mêmes en-dehors des heures de classe, il serait souhaitable d'organiser pour eux des activités d'accueil et de veille. Rien que là, il y a en France un gisement de plus de cent milles emplois; mais comment les financer? L'argent public? Le mécénat? Là, je me retourne vers les économistes: comment assurer le financement dans des sociétés dont certaines ne sont pas assez riches et dont d'autres s'appauvrissent ou sont en crise et en pénurie?

MINNERATH

Une question très brève: peut-on attendre, dans tous les cas, de plus de démocratie la création de plus d'emplois, comme nous le souhaiterions tous? Les exemples du XXème siècle ne vont-ils pas plutôt dans le sens inverse? Ce sont les régimes autoritaires qui ont résorbé le sous-emploi dans les années Trente par le lancement de grands travaux et l'économie de guerre ... Ce sont encore les régimes communistes, où le politique dominait l'économique, qui ont assuré des emplois à la plus grande partie de la population, contre toute rationalité du marché, et avec l'échec final que l'on sait. N'y a-t-il pas là des exemples où la création d'emplois se conjugue avec l'absence de démocratie?

RÉMOND

Oui, mais la création d'emplois intervient dans une situation hors norme, affranchies des exigences du marché. La démocratie quant à elle impose une préoccupation; elle reconnaît une exigence; mais elle n'apporte pas la réponse, car elle n'est au fond qu'une solution politique et une inspiration. Elle se trouve au fond être dans la même situation que la pensée sociale de l'Eglise par rapport aux réalités économiques. Elle tient un langage, elle définit une éthique, elle fixe un objectif. C'est ensuite à l'ingéniosité, à l'imagination et à la compétence des hommes de trouver les solutions concrètes.

ZAMPETTI

Il prof. Rémond ha sollevato un problema di grande rilevanza. I disoccupati non sono rappresentati: c'è pertanto un contrasto tra la rappresentanza e la disoccupazione. Io sono d'accordo con lui. Da qui allora la mia domanda: il contrasto non nasce forse perché la democrazia è intesa in un modo insufficiente, incompleto? Si parla oggi, infatti, di incompletezza e di insufficienza della democrazia. Io vorrei soffermarmi su questa affermazione. Dire insufficienza della democrazia non significa affatto dire crisi o, più ancora, superamento della democrazia. Dobbiamo rilevare che non esiste soltanto la democrazia rappresentativa. Quest'ultima considera unicamente i rapporti tra individuo e Stato. La democrazia partecipativa riguarda direttamente lo sviluppo della società in tutti i suoi aspetti, in tutti i suoi settori. L'ha confermato stamane il dott. Tietmeyer. È il momento di iniziare il nuovo processo di sviluppo imperniato sulla organizzazione della società in luogo della organizzazione dello Stato.

Ed entriamo così nel vivo del problema. Come organizzare la società per risolvere il problema della disoccupazione? Questo è il vero nodo da sciogliere. Oggi i disoccupati sono in larga misura disoccupati frizionali. La mobilità del lavoro implica un continuo spostamento di parte dei lavoratori da un tipo di lavoro a un altro quanto meno affine.

È necessario procedere in questa prospettiva ad una radicale riforma della scuola e dell'istruzione. Scuola e istruzione devono fornire ai lavoratori una adeguata preparazione per inserirsi dinamicamente nel mercato del lavoro. Tra scuola e lavoro esiste un legame sempre più stretto a misura che con la nuova tecnologia venga eliminato il lavoro manuale.

Dobbiamo organizzare la società proprio per stabilire questa interdipendenza. Il processo di aggiornamento avviene anche dopo il termine degli studi scolastici. Come costruire allora la nuova società per inserirvi quelli che oggi sono fuori del sistema come i disoccupati in un periodo possibil-

mente breve? Come cambiare la concezione del lavoro in questo periodo storico non solo sul piano economico, ma altresì sociale e politico?

Queste sono le domande che imperiosamente emergono e a cui dobbiamo rispondere dedicando ad esse tutti i nostri sforzi di studiosi, attenti alla interdisciplinarietà delle varie materie che compongono l'universo delle scienze.

RÉMOND

Vous avez tout à fait raison de souligner la différence de nature entre la représentation politique et la représentation sociale. Il est clair que la démocratie comme système politique ne peut connaître que les citoyens, indépendamment de leurs appartenances socio-professionnelles. Cela dit, à côté de la société politique il y a une société civile; il y a un dialogue social entre les politiques et la société, grâce à des relations organiques et juridiques avec les représentants des différentes catégories sociales.

Les exclus, parce qu'ils sont exclus, sont les seuls avec lesquels on ne dialogue pas: ils n'ont pas de représentation. Leur point de vue est finalement absent. C'est une lacune grave, car au fond chacun ne pense guère qu'à soi et à défendre ses intérêts particuliers. Les exclus, ce sont maintenant dans nos sociétés des millions qui sont silencieux.

SCHOOYANS

J'ai participé récemment à une réunion fort intéressante au Conseil Pontifical pour la Famille. Cette réunion était consacrée à la dimension économique de la famille et à l'apport de celle-ci à la vie économique. Je suggère à la Présidence de mettre à notre disposition la déclaration finale de cette réunion. Cette déclaration pourrait être très utile pour nos débats et elle conforterait aussi les propos de plusieurs collègues.

BONY

Je voudrais intervenir sur deux points. Premièrement, mon collègue Rémond a cité une différence de 10 à 15% entre salaires féminins et masculins. Cette différence paraît énorme et inadaptée à notre époque, alors que de nombreuses femmes, par exemple à Abidjan, exercent avec compétence leur métier sans abandonner la charge d'élever leurs enfants à la maison. Comment peut-on remédier à une telle situation?

Deuxièmement, M. Rémond a parlé d'entreprises citoyennes. J'ai l'expérience de l'association du personnel à la gestion de certaines entreprises. Il me semble que c'est plutôt un facteur de succès pour ces entreprises.

RÉMOND

Le décalage de 10-15% que j'ai évoqué pour les salaires féminins ne s'explique pas par une non-application du principe d'égalité, mais par ce qui perturbe le déroulement des carrières féminines, les interruptions de grossesse ou autres. C'est à quoi il faut trouver des correctifs et des compensations, probablement en multipliant les possibilités de travail choisi, partagé, alterné. Quant à l'entreprise citoyenne, ce que j'envisageais n'était pas tellement à l'intérieur par l'association des acteurs, mais plutôt l'acceptation par l'entreprise de responsabilités vis-à-vis de la collectivité générale. Pourquoi l'entreprise ne consacrerait-elle pas par exemple une partie de ses ressources précisément à contribuer à la formation, ce qu'on évoquait avec M. Tietmeyer il y a un instant?